



## FORMATION CONTINUE

### « Les ressources financières et non financières dse clubs associatifs »

#### NOTICE D'INFORMATIONS

Date	Le samedi 7 mars 2026
Lieu	Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis – 13 Rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON
Volume Horaire	3 heures (9H30 - 12H30)
Cible	Dirigeants de clubs
Pré-requis nécessaires	Être licencié 2026
Objectif	Connaitre l'ensemble des ressources auxquelles une association sportive peut prétendre ; connaître leurs implications juridiques et fiscales pour l'association.
Programme	Cf document joint en annexe
Formateur	<b>Thierry CHIRON, Avocat en Droit du sport</b>
Moyens pédagogiques	La formation se déroule en présentiel avec le formateur. Un lien visio est proposé.
Coût du stage	Gratuit
Déroulement pédagogique	Le stage se déroule sur une ½ journée – Places limitées
Restauration	Prise en charge par le stagiaire
Inscription / effectif	Inscription via la fiche d'inscription – <b>Date limite de retour le 28/02/2026</b>
Contact	03 80 68 24 04 - <a href="mailto:formationsbfc@fft.fr">formationsbfc@fft.fr</a>